

Du son haut en couleurs.



jusqu'à
40€
REMBOURSÉS

Pour tout achat d'un Nokia Lumia 4G et d'une enceinte Nokia MD-12*

DU 21 JUIN AU 31 AOÛT 2014

Windows Phone

Microsoft

COMMENT RECEVOIR VOTRE REMBOURSEMENT ?

1. Achetez un Nokia Lumia 625, Lumia 635, Lumia 925, Lumia 930, Lumia 1020, Lumia 1320 ou Lumia 1520 et une enceinte portable Nokia MD-12 entre le 21/06/2014 et le 31/08/2014 dans une enseigne participante. Nokia rembourse votre enceinte Nokia MD-12 jusqu'à 40 € TTC dans la limite du prix payé, dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de la réception de votre dossier conforme.

2. Remplissez le bulletin ci-dessous en majuscules ou indiquez vos coordonnées complètes sur papier libre (nom, prénom, date de naissance, adresse, code postal, ville, numéro de portable, adresse email).

3. Joignez impérativement au bulletin ou au papier libre :

- La photocopie de la ou des facture(s) entière(s) prouvant votre achat d'un Nokia Lumia porteur de l'offre et d'une enceinte Nokia MD-12 ainsi que le libellé du téléphone et de l'accessoire achetés, avec leurs prix et date d'achat entourés

- L'original de la vignette IMEI découpée sur l'emballage du téléphone (aucune copie ne sera acceptée)

- L'original du code barre découpé sur l'emballage de l'accessoire (aucune copie ne sera acceptée)

- Un RIB ou tout document avec obligatoirement votre n° IBAN BIC

4. Envoyez l'ensemble des éléments de votre dossier dans une enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 15/09/2014 (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**ODR Nokia Lumia 4G + MD-12 / 40€ remboursés
FACILITY N° 140608 - 13844 VITROLLES CEDEX**

5. Vous recevrez un SMS confirmant la réception de votre dossier conforme. Pour toute question sur votre remboursement ou le suivi de votre dossier 09 70 82 00 58 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9 h à 19 h. La référence de l'opération à rappeler est le N° 140608.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :

N° de téléphone portable :

Adresse e-mail :@.....

NB : Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour bénéficier de l'offre. Vos informations ne seront pas communiquées à des tiers.

Je souhaite recevoir par mail d'autres informations et offres promotionnelles de la part de Microsoft.

* Offre promotionnelle réservée aux particuliers et valable en France (DOM et Corse inclus) du 21/06/2014 au 31/08/2014, permettant d'obtenir un remboursement différé de 40 € TTC dans la limite du prix payé sur une enceinte portable Nokia MD-12, pour l'achat d'un Nokia Lumia 625, Lumia 635, Lumia 925, Lumia 930, Lumia 1020, Lumia 1320 ou Lumia 1520 et d'une enceinte Nokia MD-12 dans une enseigne participante. Liste des enseignes participantes disponible sur nokia.fr. La demande de remboursement est à effectuer au plus tard le 15/09/2014 (cachet de La Poste faisant foi). Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées par Nokia France seront prises en compte. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 15/10/2014. Remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines suivant la réception par Nokia France de la demande dûment complétée. Offre limitée à un seul remboursement par personne (même nom, même prénom, même adresse et/ou IBAN/BIC). Offre non cumulable avec une autre offre Nokia France en cours. Dans la limite des stocks disponibles. Nokia France se réserve le droit discrétionnaire de suspendre, modifier ou/et annuler la présente offre de remboursement en cas de nécessité. En adressant sa demande le client accepte que toutes vérifications de ses coordonnées puissent être effectuées par Nokia France, et reconnaît que les informations demandées sont obligatoires pour pouvoir bénéficier de l'offre. Ces informations sont destinées à Nokia France uniquement et ne seront pas transmises à des tiers. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation de ses données personnelles auprès de Nokia France - Service Customer Care - Tour Cb 21 - 16 place d'Iris - 92400 COURBEVOIE (remboursement du timbre sur demande, au tarif lent en vigueur). (1) Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Visuels non contractuels. Nokia est une marque déposée de Nokia Corporation. Lumia est une marque déposée de Microsoft Corporation ou de ses sociétés affiliées. Les noms des produits sont des marques déposées ou non par Nokia Corporation ou par Microsoft Corporation ou par leurs affiliées respectives. Microsoft®, Windows® et le logo Windows® sont des marques déposées des sociétés du groupe Microsoft Corporation. Les autres noms de produits et de sociétés mentionnés sont des marques déposées ou des noms commerciaux appartenant à leurs propriétaires respectifs. Visuels non contractuels. © 2014 Microsoft Corporation. Tous droits réservés © 2014 Nokia. Nokia France, une filiale de Microsoft Mobile Oy. Tous droits réservés. R.C.S. Nanterre B 493271522.